

MEDIEC

*Un projet collaboratif CEEC-OIEC- Région Middle East-North Africa-
FORMIRIS- SGEC/ ECAM*



Offrir son monde en partage.

« La seule voie qui offre l' espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat ».

Kofi Annan

MEDIterranée-**E**urope **E**nseignement **C**atholique

Sommaire

<i>* Un espace complexe.</i>	<i>Page 3</i>
<i>* Réflexions après l'échec du dernier sommet Euromed.</i>	<i>«</i>
<i>* Enjeux du sommet 10 ans après le 1^{er} partenariat.</i>	<i>«</i>
<i>* Euromed mal en point mais pas condamné !</i>	<i>Page 4</i>
<i>* Médiec : partenariat de l'enseignement catholique.</i>	<i>«</i>
<i>* Une vision commune, un espoir de Paix.</i>	<i>Page 5</i>
<i>* Une mission partagée au service des Hommes.</i>	<i>«</i>
<i>* Mettre en synergie une ressource précieuse : l'éducation.</i>	<i>Page 6</i>
<i>* Un projet au service du développement durable.</i>	<i>«</i> <i>7</i>
<i>* Des actions collaboratives concrètes.</i>	<i>Page 8</i>
<i>* Communiqué de Presse.</i>	<i>Page 9</i>
<i>* L'Union Européenne et la Méditerranée.</i>	<i>Page 10</i>
<i>* Le Programme MEDA</i>	<i>Page 11</i> <i>12</i> <i>13</i>



Un espace complexe.

L'espace méditerranéen est une région du monde dotée d'une forte identité dans son propre imaginaire et dans la conscience universelle. Espace de clivages et de contacts, creuset des trois religions monothéistes, la Méditerranée est le lieu de tous les contrastes, de tous les dangers, en même temps que de toutes les potentialités.



Réflexions après l'échec du dernier sommet EUROMED de Barcelone.

Le bilan du sommet euro méditerranéen de Barcelone est à presque tous les points de vue un échec. Mais son avenir demeure ouvert, à l'image d'une région instable où il est difficile de dire de quoi demain sera fait...

Le sommet euro-méditerranéen, qui s'est tenu à Barcelone les 27 et 28 novembre 2005, avait mal commencé. L'absence de la plupart des chefs d'État et de gouvernement des pays arabes ne laissait pas présager une véritable relance du partenariat, objectif avoué de ce dixième anniversaire d'*Euromed*. Alors que l'ensemble des dirigeants des 25 étaient présents, seuls deux chefs d'État sur les dix partenaires ont répondu à l'appel: le Premier ministre turc **Recep Tayyip Erdogan**, et le Président de l'Autorité palestinienne, **Mahmoud Abbas**, seul dirigeant arabe présent. Il faut dire que le contexte politique du moment n'a probablement pas favorisé les avancées majeures: la récente médiatisation du problème de l'immigration clandestine, l'enlisement du conflit israélo-palestinien, et l'approche de la tenue d'élections en Israël ont constitué autant de raisons pour passer à côté d'un traitement de fond des relations entre voisins méditerranéens.



Quel était l'enjeu du sommet, dix ans après la naissance du partenariat euro méditerranéen ?

Concrètement, **trois points principaux** figuraient à l'ordre du jour:

- **l'adoption d'une déclaration commune** visant à relancer le partenariat *Euromed* et ses trois volets constitutifs (politique, économique et culturel),
- **la mise sur pied d'un plan d'action**, pour cinq années, traitant du problème de l'immigration illégale,
- **la signature d'un code de conduite antiterroriste.**

La déclaration, ou «**vision commune**» censée être adoptée par les trente-cinq participants, ne l'a finalement pas été, se transformant en une déclaration unilatérale de la présidence de l'Union. Israël s'est opposé au texte, en raison d'une référence faite à «**l'autodétermination**» concernant les territoires palestiniens. Les pays arabes, quant à eux, ont refusé l'adoption de la déclaration en raison de l'absence de distinction faite entre les notions de «**terrorisme**» et de

«**droit de résistance légitime**». Un plan d'action sur cinq ans a néanmoins obtenu l'aval des trente-cinq délégations, celui-ci consistant principalement en une tentative de régulation de l'immigration clandestine. On peut affirmer qu'il s'agit là de l'unique percée significative. En effet, bien que le code de conduite antiterroriste condamnant toute action terroriste ait été accepté par les pays arabes, celui-ci perd de sa substance dès lors qu'on sait qu'aucun compromis n'a été trouvé autour de la définition de la notion de «terrorisme» elle-même. Cet obstacle sémantique était déjà à l'origine du rejet de la déclaration commune.



EUROMED, mal en point, mais pas condamné !

Malgré toutes les critiques et réserves émises, **le Partenariat reste la voie à poursuivre**. Son idée de base mérite d'être préservée, adaptée et développée. Il demeure un cadre régional adéquat pour la coopération en Méditerranée y compris pour la démocratisation et la promotion des droits de l'homme à condition d'assurer sa cohérence et de le revitaliser avec des engagements politiques plus fermes.

Des adaptations futures seront nécessaires, notamment au sujet de la politique européenne de voisinage (PEV dont les objectifs et les Plans d'Action se réfèrent explicitement à des mécanismes de consultation sociale, à la politique de l'emploi, à la liberté syndicale et aux conventions internationales sur le droit du travail). Malgré tout, certains mécanismes (économiques et commerciaux) mis en place en 1995 font leurs preuves, et l'établissement d'une zone de libre-échange à l'horizon 2010 reste à l'ordre du jour. L'initiative européenne visant à « l'établissement d'une zone commune de paix et de prospérité dans le bassin méditerranéen », par l'intermédiaire du partenariat *Euromed*, est de première importance pour la visibilité de l'action extérieure de l'UE, et renforce l'affirmation que la « puissance douce -ou soft power- » de l'Union peut constituer une alternative aux projets américains de Grand Moyen-Orient et de démocratisation par la force.



MEDIEC : un partenariat de l'enseignement catholique dans les pays méditerranéens.

- **Algérie** : enseignement privé non confessionnel (invité).
- **Egypte** : Sgec Egyptien, communautés religieuses.
- **Espagne** : Federación Española de Religiosos de Enseñanza (FERE)
- **France**: enseignement catholique français, régions, diocèses, communautés religieuses.
- **Grèce** : Secrétariat des Institutions d'Enseignement Libre en Grèce.
- **Israël** : communautés religieuses, établissements scolaires.
- **Italie** : Federazione Istituti di Attività Educative (FIDAE)
- **Jordanie** : Sgec Jordanie.
- **Liban** : Sgec-Liban.
- **Maroc** Sgec-Ecam.
- **Terre Sainte** : communautés religieuses, établissements scolaires.
- **Tunisie** : Sgec-Tunisie, écoles de la Prélature.
- **Turquie** : communautés religieuses, établissements scolaires.



Une vision commune, un espoir de paix.

La Méditerranée, à elle seule, concentre la plupart des défis du 21^{ème} siècle : terrorisme, immigration, environnement, accès au savoir.

L'enseignement catholique des pays de la région, de par son **projet éducatif**, sa mission d'éducation, est au cœur de cette complexité. La réponse à ces défis doit être concertée, collective et solidaire. Elle doit se fonder sur le respect des peuples. Ceux qui sont le plus proche du problème ne peuvent pas être les seuls à l'assumer.

Nous pouvons d'abord poser comme postulat que la **coopération et le partenariat** entre les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée **sont incontournables**. Ceci pour des raisons historiques et géographiques, mais surtout pour assurer le développement, la paix et la sécurité de la région.

Les écoles sont le premier lieu -avec la famille- d'éducation à l'ouverture, à la solidarité, au respect, à l'universel et à la possibilité de travailler ensemble. Ces valeurs sont au cœur même du projet éducatif de l'enseignement catholique qui trouve toute sa place dans ce processus de développement pacifique.



Une mission partagée au service des Hommes.

Nous affirmons que toute communauté humaine prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences.

« Tous les hommes appartiennent à une unique et même famille. La mise en avant exagérée de leurs différences contraste avec cette vérité fondamentale. Il faut retrouver la conscience d'avoir en commun une même destinée, en dernier ressort transcendante, pour pouvoir mettre en valeur au mieux les différences historiques et culturelles, sans s'opposer, mais en se concertant avec les personnes qui appartiennent aux autres cultures. Telles sont les simples vérités qui rendent la paix possible ; elles deviennent facilement compréhensibles lorsqu'on écoute son cœur, avec une pureté d'intention. La paix apparaît alors sous un jour nouveau : non comme une simple absence de guerre, mais comme la convivialité des citoyens dans une société gouvernée par la justice, société dans laquelle se réalise aussi le bien pour chacun d'entre eux, autant que faire se peut. La vérité de la paix appelle tous les hommes à entretenir des relations fécondes et sincères ; elle les encourage à rechercher et à parcourir les voies du pardon et de la réconciliation, à être transparents dans les discussions et fidèles à la parole donnée. »

Message du Pape Benoît XVI pour la journée mondiale de la Paix. 1^{er} janvier 2006



Mettre en synergie une ressource précieuse: l'éducation.

La Méditerranée est à la croisée des riches cultures antiques et modernes d'Afrique, d'Orient et d'Occident, qui sont autant de liens tendus d'une rive à l'autre de cette mer intérieure. Malgré l'expansion socio-économique née de l'exploitation des richesses culturelles et des beautés naturelles de la région par l'industrie du tourisme, les pays qui bordent la Méditerranée sont aujourd'hui confrontés à des problèmes de durabilité socio-économique et éducationnels.

Les causes de ces difficultés sont à la fois anthropiques et naturelles : démographie, mécanismes institutionnels historiques parfois inadaptés aux développements récents, Le partenariat euro-méditerranéen, officialisé lors de la conférence de Barcelone en 1995, met l'accent sur la nécessité d'apporter des réponses communes à des défis partagés.

Pour MEDIEC, la mise en synergie de ses ressources éducationnelles est un facteur de développement durable.



Un projet au service d'un développement durable, des objectifs clairs.

L'enseignement catholique de chaque pays en lien étroit avec les églises s'engage aussi pour :

- **développer** les synergies et le travail en réseau sud-sud (MENA, réseau SGEC...) ainsi que toutes les formes de rapprochement entre les pays de la méditerranée.
- **institutionnaliser** les relations sud-sud et nord-sud au sein de l'enseignement catholique (projet éducatif partagé) et **créer une instance de concertation** régulière qui nourrirait des projets d'intérêts communs, favoriserait une vision de développement global, assurerait une mise en œuvre des complémentarités.
- **faire émerger** une culture et une conscience communes de l'Enseignement catholique en Méditerranée.
- **démultiplier les réussites** obtenues dans certains pays au profit du développement des plus défavorisés.
- **partager les ressources** (humaines, matérielles, virtuelles, cf : serveur Web de l'ECAM mis au service d'autres pays de la région) ainsi qu'un espace de connaissances et de savoir-faire éducatifs ou pédagogiques en s'appuyant

notamment sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

- **mettre en place un maillage des pays sud de l'Europe**, particulièrement l'Espagne, la Grèce, l'Italie et la France.
- **contribuer à la vitalité des échanges** sur les questions majeures liées au développement de l'Enseignement catholique dans l'espace méditerranéen.
- **favoriser** toutes les initiatives, nouvelles approches pédagogiques, éducatives et technologiques pour consolider les liens entre le Nord et le Sud ainsi que toute action de solidarité et de paix en direction de la Terre Sainte, lieu de nos racines spirituelles mais aussi des autres pays de la région déstabilisés par le terrorisme.
- **promouvoir** de façon permanente et à travers des projets concrets le dialogue entre l'Islam et l'Occident dans une optique « **d'alliance, de paix et de réconciliation** » ;
- **conduire** au travers de l'enseignement et de ses projets à « **changer de regard sur l'Autre** » :

En effet, le Nord ne voit dans le Sud que la misère, le terrorisme et l'immigration clandestine.

Le Sud ne voit dans le Nord qu'une prospérité égoïste, une forteresse infranchissable et un intérêt soutenu pour les pays de l'Est de l'Europe, au détriment des pays du Sud.

Dans ce contexte, nous devons relever ces défis ensemble : combattre le terrorisme, c'est d'abord participer à consolider la démocratie par l'éducation et le travail collaboratif : le terrorisme frappe indistinctement des 2 côtés de la Méditerranée : Londres, Madrid, Casablanca, Sharm El -Sheikh, Beyrouth, Amann...

Le rêve européen est en panne au sein de l'UE, mais continue à faire rêver des millions de candidats à l'immigration. Les pays méditerranéens sont en première ligne. Ils sont, pour ceux du Maghreb, confrontés au désir migratoire de leurs propres populations mais aussi au déferlement migratoire des populations subsahariennes.

« Si l'Europe ne va pas au Sud, le Sud ira, de façon illégale ou clandestine à l'Europe qui ne doit pas se comporter en citadelle : ce serait contraire à ses valeurs et à ses intérêts ».



Des actions collaboratives concrètes.

Pour MEDIEC, le partage d'un projet commun et la mise en synergie de ressources autour de l'éducation sont déjà amorcés dans des actions concrètes.

- Construction du site Menapax en 2005-2006 (6 pays de la région Mena) : réalisation Maroc-France (Formiris-ECAM).
- Construction du site de l'enseignement catholique en Tunisie : SGEC-T 2005. Développement en 2006-2007. Maroc-Tunisie-France (Ecam-Formiris-Sgec-T, écoles de la prélatrice).
- Réalisation nouveau site Menapax 2006-2007.
- Edition du livre « **Au nom des enfants, nous déclarons la paix au monde** ». Beyrouth 2006-2007 (Jordanie-Liban-Maroc-Tunisie-Terre Sainte- Israël).
- Edition du livre « **Nouvelles du Monde 2** » en Mai 2006 : partenariat régional- national France (Bretagne- région centre -Formiris) partenariat international :Togo-Sénégal-Burkina-Fasso-Maroc-Liban-Algérie-Québec.
- Présentation du livre en France-Tunisie-Maroc en juin 2006.
- Relations Bilatérales France-Québec autour du projet des « Caravanes de la lecture » en -2006-2007-2008.
- Séminaire de prospective éducative au Maroc en juin 2006 : responsables TICE+invités francophones. « **Les rencontres de Marr@kech-Regards sur l'@venir** »
- Rencontre enseignement catholique à Tunis en juin 2006 : Ecam-Sgec-T-Formiris.
- Etude pour 2007-2008 d'un rassemblement MEDIEC des coordinateurs de français.
- Développement des relations internationales des pays méditerranéens (sud Europe) : Espagne-Italie-France-Grèce (et nord Europe) : Belgique, Irlande etc...
- Etude d'une plateforme commune collaborative MEDIEC (en 2007).
- Multiplication des échanges de projets pédagogiques et éducatifs entre l'Europe et la région MENA.
- Mise en place du projet expérimental « Ecole numérique nomade » au Maroc, à partir de janvier 2007.
- Développement du projet « Ecole numérique nomade » sur l'ensemble de l'Ecam de 2008 à 2010.

COPENHAGUE le 3 avril 2006 (d'après l'AFP)

L'Espagne appelle les Occidentaux à être plus engagés avec les pays arabes et musulmans.

Le chef de la diplomatie espagnole, **Miguel Angel Moratinos**, a exhorté lundi à Copenhague les pays occidentaux à "être plus engagés avec les pays arabes et musulmans afin de surmonter « une future crise » après celle des caricatures de Mahomet publiées dans un quotidien danois.

"Nous devons travailler et être de plus en plus engagés avec les pays arabes et musulmans (...) C'est la meilleure voie pour surmonter une crise future", a-t-il déclaré à des journalistes à l'issue d'un entretien avec son homologue danois Per Stig Moeller.

Evoquant la crise des caricatures, qui représente "l'un des grands défis auquel l'Union européenne a fait face aux cours des dernières années", M. Moratinos a estimé que "toute l'UE devait prendre plus au sérieux ses relations avec l'islam et les pays arabes".

"Nous devons travailler de plus en plus avec eux (les pays arabes et musulmans), leur demandant d'être engagés dans nos valeurs et nos principes communs et en même temps leur donner le sentiment qu'ils font partie de la même communauté internationale", a affirmé le ministre espagnol.

Selon lui, l'Occident "doit défendre ses valeurs, comme la liberté d'expression, mais il doit défendre aussi d'autres valeurs comme la tolérance, le respect et la compréhension mutuelle".

"Cette crise a montré que nous devons faire attention à cette partie du monde", car il existe "beaucoup d'incompréhension entre l'Occident, l'islam et les pays musulmans", a-t-il noté.

"Nous avons un instrument commun, le Processus de Barcelone (coopération entre les pays européens et ceux de l'autre rive de la Méditerranée) et des initiatives communes dans certains domaines", a-t-il ajouté.

Il s'est "félicité" que le secrétariat de l'Onu ait approuvé l'organisation d'une conférence à Copenhague dans le cadre de « l'Alliance des civilisations », une initiative turco-espagnole destinée à promouvoir le dialogue entre l'Occident et l'Orient, et parrainée par les Nations unies.

Le ministre danois a indiqué de son côté que cette conférence aurait lieu à la mi-mai à Copenhague et serait consacrée à l'étude des stéréotypes des cultures (occidentale et musulmane).



L'UNION EUROPEENNE ET LA MEDITERRANEE.

Le processus de Barcelone est à l'origine du partenariat euro-méditerranéen.

La Conférence euro-méditerranéenne des Ministres des Affaires étrangères tenue à Barcelone les 27 et 28 novembre 1995 a marqué le point de départ du **Partenariat euro-méditerranéen** (Processus de Barcelone), cadre élargi de relations politiques, économiques et sociales entre les 15 états membres de l'Union européenne et les 12 partenaires de la rive sud de la Méditerranée (Algérie, Autorité palestinienne, Chypre, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie). Il s'agit d'une initiative unique et ambitieuse qui a posé les fondations d'un nouvel ensemble régional et qui représente un point culminant dans les relations euro-méditerranéennes.

Dans la Déclaration de Barcelone, les 27 partenaires euro-méditerranéens ont établi les 3 grands objectifs du Partenariat :

1. La définition d'un espace commun de paix et de stabilité au moyen d'un renforcement du dialogue politique et de sécurité (volet politique et de sécurité).
2. La construction d'une zone de prospérité partagée au moyen d'un partenariat économique et financier et l'instauration progressive d'une zone de libre-échange (volet économique et financier).
3. Le rapprochement entre les peuples au moyen d'un partenariat social, culturel et humain qui vise à favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles (volet social, culturel et humain).

Le Partenariat euro-méditerranéen comprend deux cadres complémentaires, le **bilatéral** et le **régional**.

Le rapport du Groupe des Sages

Le Groupe des Sages sur le Dialogue entre les Peuples et les Cultures, créé à l'initiative du Président de la Commission Prodi, a inauguré ses travaux en janvier 2003.

Le Groupe a proposé trois orientations:

1 : faire de l'Éducation un vecteur central d'apprentissage de la diversité ;

2 : promouvoir la mobilité ;

3 : faire des Médias un instrument privilégié du principe d'égalité et de connaissance réciproque.

Le programme MEDA.

Le programme MEDA est le principal instrument financier de l'Union européenne au service du partenariat euro-méditerranéen.

Il prévoit des mesures d'accompagnement financières et techniques pour la réforme des structures économiques et sociales des partenaires méditerranéens. Le programme MEDA a eu pour première base juridique le règlement MEDA de 1996 (règlement (CE) n° 1488/96 du Conseil) qui couvrait la période de 1995 à 1999 et le dotait d'un budget de 3 435 millions d'euros. Un nouveau règlement (règlement (CE) n° 2698/2000), version améliorée du précédent, instituant le programme MEDA II pour la période 2000-2006 a été adopté en novembre 2000. Le nouveau programme est doté d'une enveloppe de 5,35 milliards d'euros. Les principaux objectifs et domaines d'intervention s'inspirent directement de ceux de la Déclaration de Barcelone de 1995. Le programme MEDA a une vocation à la fois bilatérale et régionale.

Coopération bilatérale, Coopération régionale

Au niveau bilatéral, le programme MEDA a pour priorités: - l'appui à la transition économique: l'objectif est de préparer le libre-échange en améliorant la compétitivité dans l'optique d'une croissance économique durable grâce, notamment, au développement du secteur privé - le renforcement de l'équilibre socio-économique: l'objectif est de pallier les effets négatifs à court terme de la transition économique par des mesures sociales adaptées. Pour définir les priorités, il doit être tenu compte du niveau de développement de la société et de l'économie de chacun des pays ainsi que de la capacité de leurs institutions. Il peut, ainsi, être décidé de promouvoir des programmes susceptibles de contribuer au développement de la démocratie et au respect des droits de l'homme. La coopération régionale et multilatérale reflète les progrès réalisés dans le cadre du processus de Barcelone en prévoyant des interventions au niveau multilatéral sur des questions d'intérêt commun, conformément à la Déclaration, et en renforçant les activités en faveur d'une coopération décentralisée. Les programmes régionaux couvrent les trois piliers de la Déclaration de Barcelone.

A qui s'adresse le programme MEDA ?

Le programme MEDA s'adresse à des organismes de développement, des entités régionales, des banques centrales ou des offices publics, des opérateurs du secteur privé tels que les bureaux d'études ou de conseils, les sociétés d'ingénierie, les entreprises, ainsi que les associations, ONG ou groupements professionnels.

Procédures du programme MEDA.

La direction générale Relations extérieures de la Commission est responsable de la rédaction des documents de stratégie et de la mise au point des programmes indicatifs triennaux sur la base desquels EuropeAid, l'Office de coopération de la Commission, dresse les plans de financement annuels et gère toutes les phases des programmes et projets de l'identification à l'évaluation.

Les programmes indicatifs nationaux et régionaux tiennent compte des priorités fixées avec les partenaires méditerranéens et, plus particulièrement, des conclusions du dialogue économique et définissent les objectifs principaux, les orientations et les secteurs prioritaires pour le soutien de la Communauté dans les domaines concernés.

Les plans de financement sont établis au niveau national et au niveau régional sur la base des programmes indicatifs. Ils dressent la liste des projets à financer et sont généralement adoptés annuellement. Les projets portant sur des bonifications d'intérêts sont inclus dans les plans de financement nationaux et ceux qui portent sur des capitaux à risque dans les plans de financement régionaux.

http://www.europa.eu.int/comm/europeaid/projects/med/fw_medin_fr.htm

Les activités soutenues par le programme MEDA dans le domaine du développement social embrassent l'ensemble des facteurs qui influent sur le bien-être des populations des pays partenaires. A cet égard, l'UE considère que le développement social doit être vu non seulement comme un investissement pour le futur mais également comme un facteur productif capable de favoriser une croissance économique équilibrée.

Les actions soutenues accordent également toujours une attention particulière, dans le cadre de l'objectif prioritaire de l'UE que constitue la lutte contre la pauvreté, à la multiplicité de facteurs qui sont à la base de l'exclusion sociale de couches importantes de la population ou de groupes spécifiques particulièrement défavorisés. Cette exigence holistique se trouve en outre renforcée par la nécessité de corriger des équilibres provisoires qui pourraient affecter une partie de la population suite aux réformes économiques et financières actuellement en cours, notamment dans la perspective de la mise en place d'une zone euro-méditerranéenne de libre échange à l'horizon 2010.

Enfin, les activités soutenues par l'UE dans le domaine du développement social accordent une importance prépondérante aux processus participatifs et à la promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. L'enjeu majeur des activités soutenues par l'UE dans ce domaine est de faire en sorte que se constitue dans les territoires concernés le capital social indispensable pour que les bénéficiaires individuels et collectifs se transforment en sujets actifs capables de prendre en main leur propre destin au sein de sociétés respectueuses de leurs droits sociaux et politiques.

Conformément aux orientations internationales en matière de lutte contre la pauvreté, l'UE soutient de nombreux projets dans les secteurs de la santé et de l'éducation ainsi que des projets de développement local favorisant la mise en place de filets sociaux pour les groupes défavorisés de la population. Plusieurs projets sont également ciblés sur le développement de la société civile, la défense des droits de la personne et la promotion du pluralisme. Enfin, dans la perspective de la mise en place de la zone euro-méditerranéenne de libre échange, des efforts ont également été récemment faits pour renforcer les systèmes **d'emploi et de formation professionnelle**. Dans ce même contexte des travaux sont en cours pour traiter les besoins sociaux dérivant de la restructuration de certains secteurs industriels et plus généralement de la nécessité de développer des systèmes de sécurité sociale répondant, compte tenu des réalités macro-économiques, aux besoins des populations.

Education

L'éducation est, depuis longtemps, l'un des secteurs prioritaires de la coopération au développement. Le contexte institutionnel général - et surtout l'objectif fondamental de la lutte contre la pauvreté - met en lumière l'importance de l'éducation et de la formation, et notamment de l'éducation de base, pour atteindre cet objectif.

Lors du sommet social mondial qui s'est tenu à Copenhague en 1995, la Communauté a confirmé le principe 20/20: 20% de l'aide aux secteurs sociaux de base des pays en développement et 20 % des budgets des pays en développement à ces mêmes secteurs. En 1997, le Comité d'aide au développement de l'OCDE est parvenu à un consensus sur les objectifs internationaux de développement durable, dont le principal est la réduction de l'extrême pauvreté.

Parmi les objectifs de développement social figurent:

- l'éducation primaire pour tous d'ici 2015;
- la suppression des disparités entre les sexes - tant dans l'enseignement primaire que secondaire.

Récemment, la Commission et le Conseil ont - dans leur déclaration au Conseil Développement du 10 novembre 2000 - confirmé que la **lutte contre la pauvreté** était le principal objectif de la politique communautaire en matière de développement dans la perspective d'éradiquer ce fléau. Dans ce contexte, le Conseil a indiqué que l'amélioration de l'accès aux services sociaux – **à savoir l'éducation** – jouait un rôle capital dans la lutte contre la pauvreté.